

De l'humain à l'humus : le vrai retour à la terre

La période de Toussaint est propice à cette difficile réflexion : qu'expriment aujourd'hui nos pratiques funéraires industrielles sinon un immense désespoir ? Dans quels tréfonds avons-nous abandonné notre imaginaire de la mort ? Alors que l'inhumation, tout autant que la crémation, cachent mal leur total non-sens écologique, apparaît une technique novatrice, chargée d'une puissance symbolique exceptionnelle : on l'appelle "humusation" car elle s'inspire de l'art... du compostage ! Rencontre avec Francis Busigny, ingénieur expert en pratiques funéraires nouvelles.

PAR DOMINIQUE PARIZEL



Dans le strict respect des rites funéraires, quels qu'ils soient, on n'inhumerait plus le défunt, on ne l'emmènerait plus au crématorium, mais dans un "Jardin-forêt de la métamorphose" créé dans chaque région

“En tant qu'ingénieur, dit Francis Busigny, j'ai bien connu les stations d'épuration qui ne restituent - hélas ! - jamais nos restes à la terre - nos déjections en l'occurrence - mais qui s'évertuent à en faire des boues dont le traitement a un coût énorme. Et ce n'est que pour s'en débarrasser sans qu'elles nourrissent jamais la terre - voir les questions d'assainissement, largement abordées dans *Valériane* n°98 - car, dès qu'on a minéralisé les matières organiques que sont nos déjections, il n'est plus possible d'en faire des complexes argilo-humiques. Cette pratique ne boucle pas les cycles du carbone, de l'azote et du phosphore : on casse, pour toute une série de mauvaises raisons, le retour à la terre de la matière organique !

Or il est primordial de reconstituer les sols, de leur restituer la matière organique. Cette nécessité va nous imposer la modification de nombreuses pratiques usuelles - il faudra, par exemple, généraliser les toilettes sèches - que nous avons le tort de croire immuables ou que nous pensons indispensables pour des raisons d'hygiène. Avec le réchauffement climatique, voilà certainement le principal défi actuel pour l'humanité ! Nous avons perdu toute faculté d'imaginer que la terre reprend les restes de ce qu'elle nous donne pour en refaire de la vie ; nous ignorons que c'est comme cela que l'agriculture fonctionne vraiment ! J'ai eu la chance d'apprendre l'art du compostage et je connais les résultats exceptionnels que donne le compost bien fait.”

Que faire du corps qui a cessé de vivre ?

Et ce qui vaut pour nos déjections sporadiques vaut évidemment pour la grande déjection finale : la dépouille mortelle, le corps humain qui a cessé de vivre ! Nous adoptons pourtant des pratiques ultra-hygiénistes car nous ne songeons qu'au pourri et au pathogène. Nous cachons les dépouilles dans la profondeur de la terre en feignant d'espérer que les matières putréfiées qui s'y forment pourraient retrouver vigueur. Ou accéder à la vie éternelle...

“Jamais nous ne pensons que la vie, c'est le retour de la biomasse humaine dans les couches fertiles du sol, s'insurge Francis Busigny. La micro-faune qui s'y trouve a pourtant cette capacité unique de découper, de digérer chaque molécule, fût-elle de pollution, plutôt que de l'emmagasiner et de la concentrer. Car les corps humains recèlent, de nos jours, une pollution inouïe : plus de deux cents molécules chimiques sont logées dans nos chairs. Brûler tout cela revient à tout envoyer dans l'atmosphère, en ce compris les résidus de prothèses en tous genres... Et même si on place des filtres aux cheminées, on finit par

les nettoyer à l'eau et par tout balancer à l'égout. Certains parlent même de *bio-crémation* qui consiste à mettre le corps dans un bain d'hydroxyde de potassium et monter le tout à 180°C pendant deux heures. On obtient ainsi un brouet brunâtre qui est mis à l'égout ! La plupart des peuples premiers manifestaient, au contraire, la volonté d'offrir les dépouilles de leurs morts aux autres espèces, en les mettant, par exemple, sur une montagne...

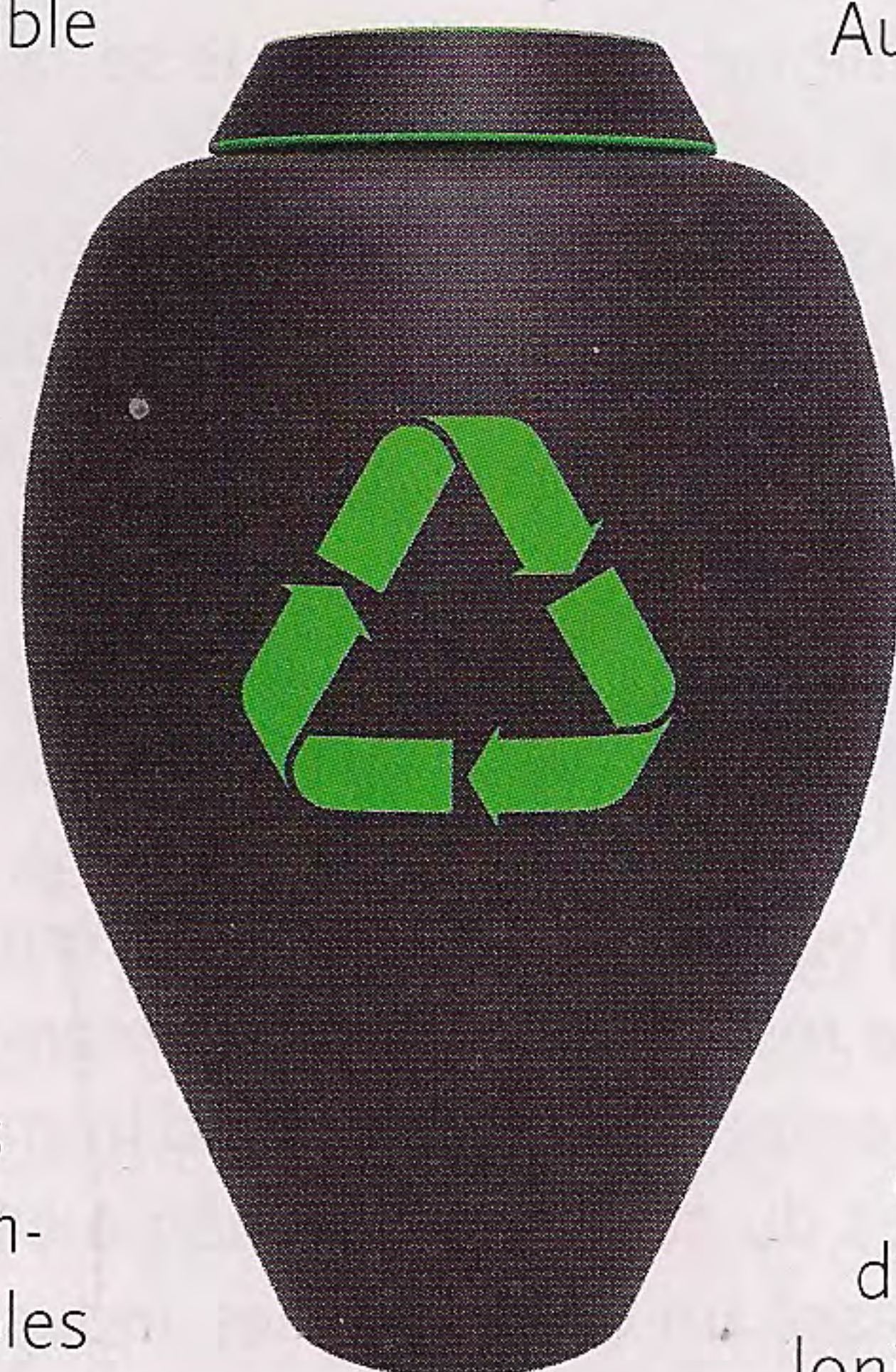
Aujourd'hui, nous manifestons plutôt le souci pragmatique de nous débarrasser rapidement de cette chose encombrante en recourant à la crémation : c'est la force purificatrice du feu et l'illusion que les cendres sont de simples poussières... Or le sol n'en veut pas, de ces cendres : il est impossible de les épandre longtemps au même endroit. Rappelons aussi qu'une simple crémation nécessite deux cents litres d'équivalent pétrole par personne ! Or, dans un pays comme le Japon, on incinère la quasi-totalité des défunts. En Flandre, on est déjà à 63,6% d'incinérations, pour seulement 38% en Wallonie... Le seul Centre funéraire de Robermont, à Liège, c'est cinq mille incinérations par an, soit un million de litres d'équivalent pétrole.”

Les autres dérives de la mort moderne

“Il faut compter également avec la thanatopraxie moderne et ce qu'elle utilise pour “préparer” les morts, ajoute Francis Busigny, les rendre visibles sans ajouter à notre désarroi : tous les fluides corporels partent à l'égout et une grande quantité de produits peu recommandables sont employés, produisant des quantités importantes de dioxine dès qu'on les brûle. Le lobby des pompes funèbres a développé un art consommé de vendre tout cela aux familles éplorées.”

Et l'inhumation classique, ou ce qu'elle est devenue, n'est pas beaucoup plus recommandable : on enterre beaucoup trop profond - un mètre cinquante ou deux mètres de profondeur - en absence totale d'air, le cercueil doit d'abord se décomposer, puis la gaine en plastique dans laquelle le corps est enfermé...

“Enfermer une dépouille dans un sac en plastique n'a strictement aucun sens, insiste Francis Busigny, si ce n'est une pseudo-hygiène bactérienne qui semble aujourd'hui rassurer les gens. Depuis que s'est répandue l'idée qu'honorer un mort, c'est conserver son image le plus longtemps possible, les conditions d'une saine décomposition de la matière organique n'ont plus jamais été réunies. Après soixante ou septante ans, dans nos cimetières, les corps ne sont toujours pas décomposés ; ils dégoulinent de cadavérine et de putrescine - des composés organiques issus



Humuser, techniquement

- Pour humuser, on constitue une sorte de monument vivant posé sur le sol : d'abord un matelas d'une cinquantaine de centimètres de broyat de bois d'élagage imprégné d'eau - les "déchets verts" dont nos communes ne savent que faire - sur lequel sera déposé le corps dans son linceul. On ajoute les fleurs amenées pour la cérémonie - et même s'il y a des produits chimiques, le compost a la faculté inouïe de tout rendre inoffensif - et on recouvre le tout de deux mètres cubes environ du même broyat dont on a fait le matelas. Le tout compose le monument vivant qui est assorti d'une stèle indiquant qui est humusé là, quelle est sa confession, etc.
- Après quelques mois, le tas est défait par un humusateur - un métier à créer. L'humus peut alors être retiré et valorisé. S'il subsiste des os, ils sont moulus et rendus à l'humus. S'il subsiste l'une ou l'autre prothèse artificielle, on peut aisément la retirer avant cette opération. Après douze mois, le tout se résume à un gros mètre cube de compost et le succès de la décomposition est l'occasion d'une célébration. Les familles reçoivent une partie du compost qui leur servira à fertiliser de façon durable l'espace commémoratif individuel qu'elles ont choisi.



de l'hydrolyse des protéines - responsables de l'odeur nauséabonde qui s'en dégage. Une telle pourriture résulte du fait que les bonnes conditions d'humidité, de température et d'aération, permettant aux micro-organismes du sol de travailler efficacement, ne sont pas réunies. Passé un certain temps, il faut pourtant tout exhumer, le plus souvent parce qu'on a besoin de place. Le spectacle est dantesque et les conditions de travail des fossoyeurs particulièrement insalubres. Dans les grandes villes, tout est regroupé dans des ossuaires et généreusement arrosé de chaux vive. Nous connaissons aujourd'hui de gros problèmes de pollution aux abords des cimetières. Dans les conditions actuelles, l'inhumation ne garantit plus la salubrité publique, ce qui semble plaider en faveur de l'incinération. Avec la gabegie énergétique que l'on connaît..."

L'humusation : l'alternative

Les paramètres idéaux pour permettre la décomposition rapide des matières organiques sont pourtant rassemblés dans un milieu. Ce milieu s'appelle le compost ! Il se caractérise par une montée en température qui élimine les agents pathogènes, ce qu'aucune autre technique ne permet, hormis la crémation. Le compostage - quand on prend le temps d'apprendre -, c'est rapide, bon marché et aisé à maîtriser. Et les résultats sont phénoménaux.

"L'humusation, c'est simplement confier le mort au compost, dit Francis Busigny : on évite ainsi le cercueil et on limite la préparation de la dépouille. Mais son principal atout est ailleurs. Il réside dans le fait qu'elle prend peu de temps ; tous les problèmes sont résolus endéans les douze mois et on est sûr qu'il ne subsiste aucune nuisance."

Mais en quoi consiste-t-elle concrètement ?

"Il faudra évidemment veiller à ce qu'absolument rien ne change au niveau des rites funéraires, quels qu'ils soient, s'empresse de préciser Francis Busigny. La seule différence sera qu'on n'inhumera plus le défunt, qu'on ne l'emmènera

plus au crématorium, mais plutôt dans un "*Jardin-forêt de la métamorphose*"... Nous proposons, en effet, qu'un tel centre d'humusation soit créé dans chaque région ; il pourrait même être implanté sur des sols très malmenés - des friches industrielles, par exemple - puisque l'humusation oeuvrera précisément à leur régénération. On y trouverait deux sections : le lieu de l'humusation proprement dite et le jardin du souvenir, ou tout autre lieu que choisirait la famille pour entretenir la mémoire du disparu, par exemple un arbre adopté par les proches et que le compost aurait contribué à faire croître. Tout cela pourrait être même organisé à la manière d'un cimetière militaire et ne demanderait pas énormément de place... L'humusation proprement dite demande trois mètres carrés environ mais ne dure qu'une année, alors que les concessions de n'importe quel cimetière urbain sont aujourd'hui de cinq à dix ans minimum. L'humusation sera surtout beaucoup moins onéreuse, pour les familles on l'a compris, mais aussi pour les pouvoirs publics. Si elle demandera plus de main-d'œuvre - comme tout ce qui est vraiment bio ! -, elle engendrera d'importantes économies qui pourraient permettre, par exemple, d'activer des actions de stockage du carbone."

L'urgence : modifier la loi !

Avant toute autre chose, le processus d'humusation doit être soigneusement décrit et autorisé par la loi.

"C'est ce que nous faisons en priorité, explique Francis Busigny. La loi ne permet évidemment pas de traiter les dépouilles mortelles d'une façon qu'elle ne prévoit pas. Nous avons donc créé une fondation reconnue d'utilité publique, nommée *Métamorphose*, qui a même reçu l'approbation royale. Son but est d'informer sur les conditions actuelles d'inhumation et d'incinération, mais surtout de faire reconnaître légalement l'humusation comme alternative : cela doit d'abord se faire au niveau régional, wallon et bruxellois. Nous préparons l'avant-projet de loi en ayant la certitude que le procédé fonctionne parfaitement : le

“Mais son principal atout est ailleurs. Il réside dans le fait qu’elle prend peu de temps ; tous les problèmes sont résolus endéans les douze mois et on est sûr qu’il ne subsiste aucune nuisance.”

Canada le préconise déjà... pour les porcs et les bovins ! Mais nous voulons encore l’améliorer en obtenant un humus s'apparentant à la *Terra preta*, une terre créée par des civilisations précolombiennes et qui est auto-fertile depuis plusieurs siècles, essentiellement à cause de sa concentration élevée en charbon de bois. Celui-ci a une plus grande surface spécifique par rapport à son poids et on suppose qu’il constitue ainsi un refuge idéal pour les micro-organismes. Nous envisageons donc de mélanger de la lignite - la phase qui précède le charbon - au broyat de bois d’élagage afin de faire durer l’efficacité du compost. Nous pensons recourir également aux préparats biodynamiques afin d’en faire un milieu “haut de gamme” et il ne sera pas exagéré de prétendre qu’un seul seau de cette matière permettra de fertiliser un arbre pendant toute sa durée de vie. L’arbre, bien sûr, est un symbole qui plaît beaucoup mais, au fond, pourquoi pas un potiron ou une courgette ? Car ce compost devrait idéalement servir à la régénération des sols agricoles les plus malmenés.

Là réside vraiment l’intérêt général. Mais qu’y aurait-il de moins noble à fertiliser un beau champ de blé, ou un coin de forêt ? Rien assurément.”

Bien sûr, parler de la mort reste difficile. Gageons cependant que l’humusation contribuera à rendre sa proximité moins inacceptable, à conférer plus d’humanité à nos rites et à nos lieux funéraires. Et si par malheur quelqu’un venait à être enterré vivant - certains parlent d’un défunt sur mille ! -, il est plus aisé de sortir du tas de compost que du cercueil ou du tombeau... L’humusation permet une réelle survivance de la matière organique du corps humain. Et elle se fait dans l’intérêt général, ce qui ne coûte rien sinon un peu de bon sens...

L'HUMUSATION VOUS INTÉRESSE ?

- Aidez la Fondation d'utilité publique *Métamorphose* à rendre l'humusation légale en signant la pétition sur le site www.humusation.org, ou adressez un courrier à Fondation d'utilité publique *Métamorphose*, rue Saint-Roch, 33 à 1325 Chaumont-Gistoux
- Précisez vos dernières volontés en vous inspirant du testament de Guy Basyn : <http://www.lafermeduboissonnet.be/?Testament>

Toute personne, quel que soit son âge, qui a la conviction que l’humusation sera ce qui lui conviendra le mieux, peut d’ores et déjà en faire part au service des cimetières de sa commune...

